

Préfecture de l' HERAULT
Service des associations
34, rue des Martyrs de la résistance
34062 MONTPELLIER Cedex 2

W 343 004037 en date du 2 Mars 2007

ROYAL ASSOCIATION

Procès verbal de d'assemblée générale du 10 mai 2008

A l'initiative des membres du bureau a eu lieu l'assemblée générale de l'association. Nous avons profité de notre rassemblement annuel qui cette année s'est déroulé à St JULIEN MOLIN MOLETTE (42) pour procéder au renouvellement du bureau.

A cette date l'association était composée de 51 membres à jour de leurs cotisations.

34 membres étaient présents à l'Assemblée générale

La totalité des membres du bureau étaient présents.

Jean-luc BONETTI	Vice-Président
Claude FABRE	Secrétaire
Jean-Michel MITRECE	Trésorier Adjoint

Ordre du jour

1. Point sur l'année écoulée
2. Démission du bureau
3. Dissolution ou poursuite de l'activité.
4. Renouvellement du bureau
5. Changement d'adresse du siège
6. Situation financière
7. Quitus de gestion
8. Questions diverses

Voici le résumé de la séance et les décisions prises lors de cette assemblée.

1. Point sur l'année écoulée.

10 Février 2007

Création de la ROYALE ASSOCIATION type loi 1901 association sans but lucratif inscrite à la Préfecture de l'HERAUT sous le N° W 343 004037 en date du 2 Mars 2007

Parue au Journal officiel lois et décrets édition des associations en date du 9 Juin 2007 sous la référence 539 page 2840

Les statuts déposés sont consultables sur le site de l'association

<http://www.royalenfieldlesite.com//spip/spip.php?rubrique13>

18-19-20 Mai 07

Organisation du rassemblement annuel à PONT DU CHATEAU.

27 mai 07

Démission de Fabien DIEPPEDALE Trésorier

25 Août 07

Démission de Daniel GRAS Secrétaire adjoint

29 Novembre 07

Démission de Francis PETIT Président.

Octobre 07

Validation du projet de rassemblement annuel organisé par les membres de la région RHONE ALPES

Décembre 07

Contact auprès de l'importateur de la marque pour obtenir une aide ou un parrainage
Contact auprès de plusieurs fabricants pour la réalisation d'une plaque émaillée

Février 08

Annonce auprès de l'ensemble des membres du renouvellement du bureau

Mars 08

Appel aux candidatures

10 Mai 08

Assemblée générale

2. Dissolution ou poursuite de l'activité

Malgré les démissions du Président, du Trésorier et du Secrétaire adjoint la majorité des membres de l'association n'a pas souhaité procéder à la dissolution.

Jusqu' à la présente AG l'association a continué de fonctionner grâce à l'engagement du Secrétaire, du Trésorier et du Vice Président.

3. Démission du bureau

Le Vice président et le Secrétaire sont démissionnaires, le Trésorier adjoint quant à lui est candidat à sa succession.

4. Renouveaulement du bureau

Des membres étaient candidats ; après élection voici la nouvelle composition du bureau

Président

Patrick DAVELUY

Vice président

René COESENS

Secrétaire

Marc THERASSE

Secrétaire adjoint

Noël FRANCK

Trésorier

Brigitte VAN KEER

Trésorier Adjoint

Jean Michel MITRECE

5. Changement d'adresse du siège

Le siège de l'association est transféré à l'adresse du nouveau Président.
Le nouveau bureau informera sous quinzaine la préfecture de cette modification.

6. Situation financière

Le trésorier a exposé la situation financière dont le solde positif s'élève à **440,52.€**
Le nouveau bureau transmettra un arrêté de comptes à la préfecture.
Le trésorier du nouveau bureau résiliera les procurations bancaires des membres de l'ancien bureau.

7. Quitus de gestion

Le nouveau bureau donne quitus à l'ancien bureau pour sa gestion.
Les statuts, la correspondance et tous les documents relatifs à la création et au fonctionnement de l'association seront transférés au nouveau siège sous quinzaine.

8. Questions diverses

Solde de plaques émaillées

Les membres à jour de leur cotisation et qui n'étaient pas présents au rassemblement de ST JULIEN MOLIN MOLETTE recevront leur plaque émaillée par poste sous quinzaine.

Le stock restant de plaques émaillées sera restitué au nouveau bureau à l'issue de ces envois.

La cotisation annuelle couvre t'elle l'année civile ou de date à date par rapport au rassemblement annuel ?

La décision sera prise par le nouveau bureau

Poursuite des engagements et contrats en cours ?

Le seul engagement en cours est l'assurance responsabilité civile qui couvre nos manifestations ; le nouveau bureau reconduira ou pas mais informera l'assureur du changement d'adresse du siège.

L'ordre du jour étant terminé et plus aucune question n'étant posée l'assemblée générale annuelle est réputée close

Pour l'ancien bureau

Pour le nouveau bureau

Jean-Luc BONETTI
Vice Président

Patrick DAVELUY
Président

Après signature le PV sera transmis

Par courrier LRAR à la préfecture du 34

Par courrier LRAR à la banque

Par courrier simple ou email à chacun des membres du bureau
(anciens, nouveaux et anciens démissionnaires)

Par email à chacun des membres

Il sera de plus visible sur la page du site relative à la vie de l'association.

